



Lettre du castor

N° 37

Septembre 2009

J'FAIS DES TROUS, DES P'TITS TROUS, ET PUIS DES GROS TROUS...

CARRIÈRES DÉPRIMANTES : C'EST NON !

Nous l'avions annoncé : le béton suit le goudron... Voici déjà (ou en plus) les granulats ! Notre village est gravement menacé à court terme par plusieurs carrières qui consommeraient une centaine d'hectares agricoles pour une activité prédatrice polluante, non créatrice d'emploi, et qui ne lui rapporterait que des **nuisances** compromettant le choix de vie de **tous les habitants de Mardié**.

Chantage absurde : le conseil général en profite pour mettre en avant l'avantage sécuritaire qu'apporterait la déviation de Mardié pour l'évacuation des matériaux... Matériaux dont l'extraction est justifiée justement... par les travaux publics comme la déviation avec pont de Mardié : c'est le serpent qui se mord la queue, ou encore le pompier pyromane !

Mépris absolu : Eric Doligé et ses lobbies routiers /BTP n'ont que total mépris pour des territoires "vides"... même s'ils sont terres cultivables, espaces boisés classés, coupure verte de l'Agglo, Patrimoine mondial de l'humanité, NATURA 2000 : dans le Loiret, pour le business, on pille ou on détruit sans scrupules les ressources naturelles comme on le ferait... à Madagascar, par exemple !

Mardié et Donnery : double peine ? Il est grave qu'en plus d'imposer des déviations routières indésirables qui ne bénéficieraient qu'à leurs voisins et surtout aux transporteurs-logisticiens, on veuille compléter les ravages de notre territoire avec ces carrières. L'Agglo défendra-t-il son SCOT ? Autant ne compter que sur notre mobilisation, de La Durandière au Merisier... et aux Grands Billons !



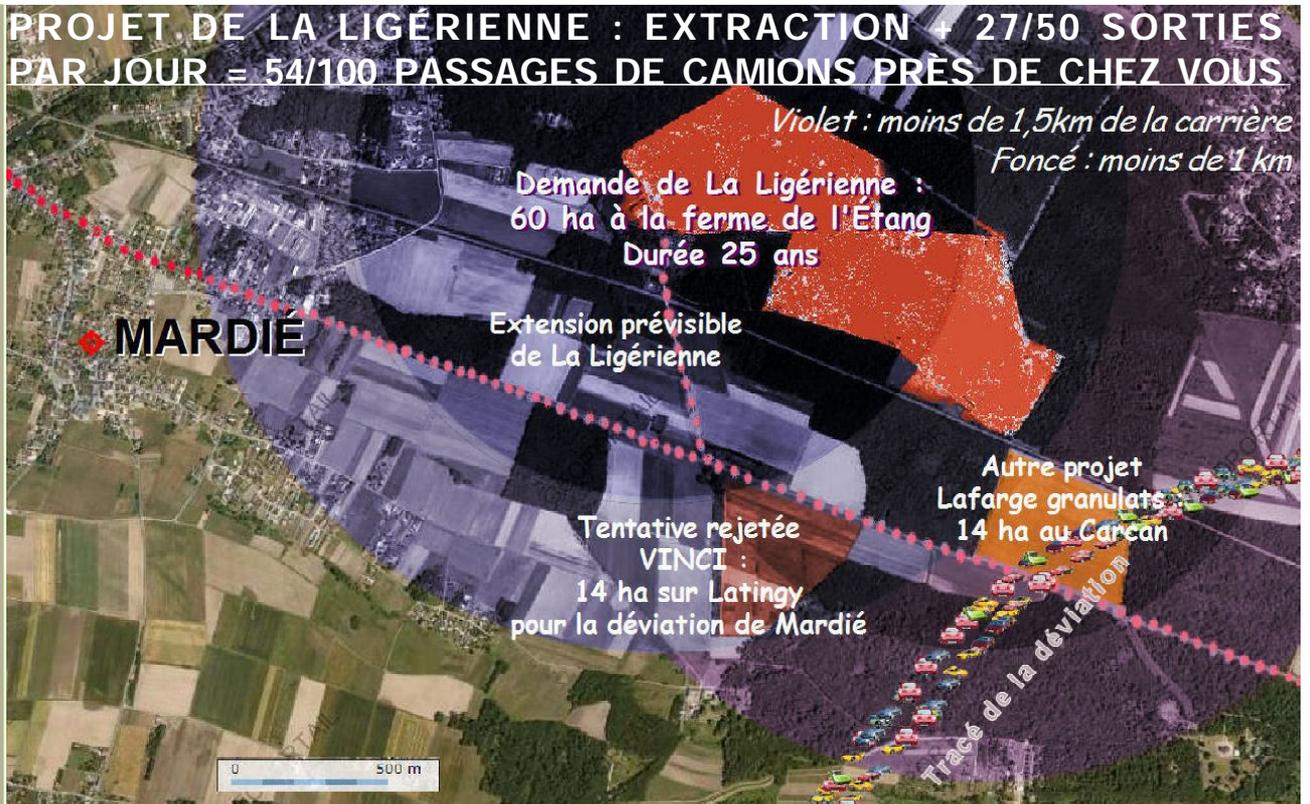
La Ligérienne : la menace la plus immédiate contre laquelle les Mardésiens (et Donnerysiens) doivent se mobiliser d'urgence.

"Dans le temps", on cachait les carrières dans les "écarts". Là où les bords de Loire étant inoccupés, on les a longtemps exploitées à outrance, avec des impacts négatifs avérés sur le cours du fleuve. Devant la multiplication des nuisances de tous ordres, on les a encouragées à se regrouper en retrait du fleuve, mais encore loin des villages, comme à Sandillon... en faisant miroiter aux citoyens des mirifiques plans d'eau de loisirs. La mode a changé : ce sont maintenant de mirifiques biotopes écologiques humides qu'on nous promet, mais on doit constater que la dissémination a repris de plus belle ! La carrière de la Ligérienne à Mardié, située à quelques centaines de mètres seulement des quartiers les plus tranquilles du village et d'un lotissement résidentiel de Donnery, et à moins de deux kilomètres du centre, viendrait immanquablement "pourrir" l'existence de centaines de familles qui ont fait le choix d'une implantation dans des communes préservant leur ruralité depuis toujours.

Qui plus est, l'agriculture pourrait perdre irréversiblement une unité agricole cultivable attribuée autrefois par la SAFER à son exploitant... qui la dénaturerait pour en faire une rente abusive à notre détriment !

(suite page 3)

ALERTE ROUGE



BESOIN DE CARRIÈRES ? NI ABSOLUMENT FAUX... NI DURABLEMENT INÉLUCTABLE

On va vous dire que les carrières sont nécessaires car vous avez besoin de granulats. Vous en consommez en un an pas moins de... 6 tonnes chacun en moyenne ! Vous ne vous en étiez pas aperçu ? Bien sûr vous ne les achetez pas à la supérette du coin : on s'en charge pour vous. Votre logement, le collège du petit, tous les **bâtiments** que vous fréquentez ? 20 % seulement. Le reste ? Les **travaux-publics** : avant tout les routes et autoroutes, mais aussi les TGV et tramways, les centrales nucléaires, les égouts etc. Ainsi dans le bilan du Loiret, la fameuse autoroute A19 que vous n'avez jamais empruntée a fait grimper au top votre consommation de granulats ! Certes, elle est terminée... Mais il faut bien prévoir les besoins futurs liés aux hypothétiques déviations routières et ponts de Mardié, Sully et Baule... indispensables pour faire passer en toute sécurité les camions chargés des matériaux extraits !

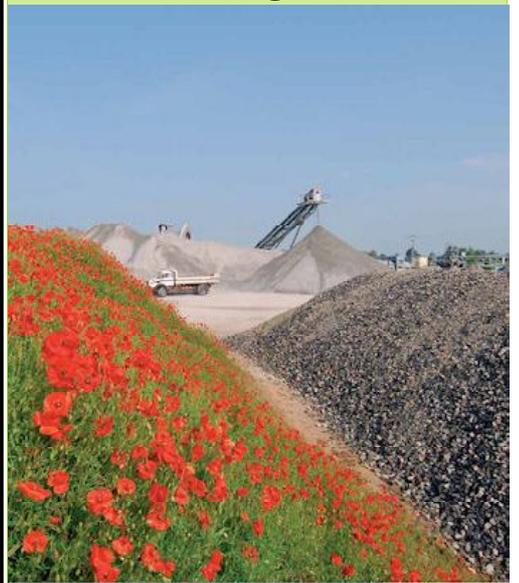


C'est évidemment ce qu'on appelle "le serpent qui se mord la queue" ! L'abandon des projets dont l'utilité publique n'est nullement avérée réduirait les besoins, dont une partie pourrait aussi être satisfaite par d'autres moyens plus éco-compatibles.

UNE FOIS DE PLUS, EN REFUSANT D'ENVISAGER DES SOLUTIONS ALTERNATIVES, ON AGGRAVE LES ERREMENTS AVEUGLES DU SIÈCLE DERNIER !

Les énergies d'origine fossile s'épuisent, on doit les économiser et y substituer des énergies nouvelles. De même l'extraction de ressources minérales alluvionnaires est de plus en plus problématique et pénalisante. Mais elle reste **une rente très lucrative**, qu'il ne faut surtout pas lâcher. Alors ici, dans les prévisions, on ne parle même pas des filières et/ou des matériaux alternatifs qui existent : bois, paille et terre crue, métal et verre pour les logements et bâtiments ; recyclages, matériaux moins nobles, roches concassées terrestres ou marines etc. pour les travaux-publics. Or tout le monde sait que c'est là l'avenir...

"Greenwashing" !



EUROVIA PRODUIT, TRAITÉ, ACHÈME ET VEND DES GRANULATS EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL.

L'entreprise associe deux approches de l'accès à la ressource qui lui permettent de répondre durablement à la demande : une démarche locale au plus près des besoins de ses clients et des producteurs des parties prenantes ; une démarche globale garantissant la pérennité des agglomérations de l'entreprise, issues de la ressource au recyclage, aux granulats marins et aux imitations par voie maritime.



La mascarade écologique bat son plein chez les carrières à l'instigation de leur syndicat ((UNICEM/UPEG) qui multiplie colloques avec écolos, journées portes-ouvertes et autres professions de foi de "développement durable". La publicité ci-dessus illustre bien le mensonge qui fonde ce discours : les carrières feraient reflourir les coquelicots que les excès de pesticides avaient fait disparaître ? Belle arnaque : comme ces fleurs plaquées sur la réalité avec Photoshop, les "restaurations" de carrières en fin de vie rhabillent très mal des milieux complètement dénaturés et durablement appauvris !

(Suite de la page 1)

La Durandière, le Merisier, les Grands Billons... : 200 villas de 600 m à 1 km de distance de l'extraction ; 300 villas de 1000 à 1500 m...

L'implantation de ce projet a tout de la provocation : il se situe au centre de gravité des quartiers les plus résidentiels de Mardié et de Donnery. et compte tenu des faibles distances, au moins 500 logements, soit environ **1500 personnes** verraient leur tranquillité durablement compromise. Ces victimes subiraient "accessoirement" la **perte de valeur de leurs investissements immobiliers**, alors même que, dans la plupart des cas, les crédits de l'acquisition sont loin d'être remboursés.

Le Conseil général en profite pour dégainer une "justification" inédite de la déviation de Mardié : elle sécuriserait les sorties des granulats. A vrai dire, la meilleure sécurisation consiste à rejeter les deux projets indésirables : pas de route et de pont, pas besoin d'une carrière supplémentaire ! Les victimes potentielles des deux projets travailleront désormais ensemble pour la sauvegarde de notre village.

Bruits récurrents, poussières, dégradation de la nappe phréatique sont garantis... et un peu plus d'insécurité routière en bonus.

La punition : bruits permanents de moteurs, de tapis roulants, de lavage et de concassage ; bruits intermittents dont le fameux "Bip" du klaxon de recul des chargeurs et des camions qui s'entend très loin ; poussières selon vents et sécheresse ; et **entre 60 et 100 passages** par jour de lourds camions...

Mordant sur le périmètre de protection du captage qui alimente Mardié au risque de le polluer, attaquant la nappe phréatique déjà affaiblie par certaines cultures irriguées et, plus bas, les nappes de Beauce, la carrière laisserait aux générations futures un immense **territoire ravagé** qui n'aurait jamais rien d'un étang naturel : les indications dans le dossier de la Ligérienne sur les aménagements de fin d'exploitation sont inconsistantes, comme le seraient certainement les investissements pour créer une prétendue zone de loisirs écologique de plus, ou même un simple bassin au niveau stable. Le lieu, qui ne serait d'ailleurs pas public, ne serait plus qu'une vilaine friche industrielle morte !

Les marges bénéficiaires de la Ligérienne sont particulièrement juteuses : 5 Millions d'Euros pour un chiffre d'affaires de 21 millions d'Euros en 2007 ! On comprend pourquoi il est urgent pour ce carrier de reconstituer ses ressources ... quitte à justifier projets inutiles et process de construction consommateurs de ses produits.

A LATINGY, VINCI SE PREND LES PIEDS DANS LE GRAVIER !

VINCI Construction Terrassement, étrangement confiant dans le succès de sa candidature au PPP du pont de Mardié, aurait voulu se ménager une carrière personnelle pour ne pas dépendre de la Ligérienne ou d'un autre carrier. Cynisme ou inconscience ? Le chargé d'affaires du célèbre éco-bétonneur cible des terrains faisant partie de Latingy, un des domaines qui seraient le plus massacrés par la déviation sur Mardié... si celle-ci avait le malheur de se faire un jour. La représentante des propriétaires "joue le jeu", jusqu'à obtenir une proposition écrite de "contrat de forage". Evidemment, dans ce projet de contrat, l'entreprise se couvre par une multiplicité de conditions suspensives, et se garde toute latitude sur les quantités extraites, sur les profondeurs de creusement... et sur les nuisances de l'exploitation !

La réponse des défenseurs du domaine est cinglante : refus d'ajouter une destruction à une menace de destruction, en l'occurrence celle de la déviation que l'on ne laissera jamais faire. A l'appui, un argumentaire sévère rappelant notamment que le Parlement européen a notifié aux autorités l'injonction suivante : " - invite les autorités responsables à revoir leurs plans concernant le franchissement envisagé à Mardié". Mise en garde aux candidats au PPP que l'on espère salutaire !



Contre le projet de carrière de Férolles, un geste de soutien à faire rapidement, avant le 15 octobre : aller signer pour la suppression de l'article du POS qui autorisait les carrières. Renseignements dans les Brèves du Castor : <http://le-castor-enerve.fr/breves.html>

LÉGISLATION DES CARRIÈRES, INSTALLATIONS CLASSÉES

Article complet : <http://www.larousse.fr/encyclopedie/nom-commun-nom/carri%C3%A8re/31073>

L'ouverture d'une carrière en France nécessite, outre l'accord du propriétaire du sol, une autorisation préfectorale. Les carrières étant classées dans le régime des **installations classées pour la protection de l'environnement** (au même titre que les installations industrielles et de stockage de déchets), une enquête publique avec étude d'impact prélude à cette autorisation.

La production des granulats alluvionnaires est génératrice de conflits d'usage qui vont en se multipliant, et de perturbations pour l'environnement ; cette activité repose en France sur 4000 points d'extraction qui occupent une surface cumulée de l'ordre de 50 000 ha de terrains, souvent situés en lits de cours d'eau. Le besoin d'une gestion équitable de ces conflits a conduit progressivement les pouvoirs publics à dresser pour tous les départements les schémas départementaux des carrières.

Schéma départemental des carrières

Le schéma est élaboré par la Commission départementale des carrières et approuvé, après avis du Conseil général, par le préfet de département. Il doit constituer un instrument d'aide à la décision du préfet lorsque celui-ci autorise les exploitations. Ses recommandations visent essentiellement à assurer une gestion rationnelle et optimale des ressources, et une meilleure protection de l'environnement.



22^e épisode Borloo-Doligé.env.fr :

"Faut des cailloux pour ma déviation de Jargeau ? J'vais pas m'gêner, j'rai les tirer à Mardié !"

Résumé des épisodes précédents : visé par Grenel et pas chouchou d'Bruxelles, Ed Toutenkamion cherche à sauver ses ppponts que des insoumis osent dézinguer. Aux élections, il avale quelques coulevres... mais persiste à ne rien changer. Alors que 603 eurodéputés réclament des mesures concrètes aux Z'authorités, PP paralysé pense s'en sortir en refillant son bébé à un PPP. Beaucoup d'ennuis, plein d'ennemis... Et plein d'idées folles. Mais (pas fou !) toujours favorables au Lobby !

- (PP Ed) *Faut que ça tourne, mon économie, mon business... C'est pas compliqué : un paysan, ou pire un proprio, ça fait pas tourner la grande roue de l'économie. Tandis qu'un camion... Un camion c'est génial ! Ca roule : faut des routes et des autoroutes ; donc des travaux publics pour les construire et les entretenir ; donc des engins et des matériaux qu'il faut transporter ... par camions : remblais, goudrons, bétons... ; des carrières pour produire les granulats, donc encore des engins qui consomment du carburant qu'il faut transporter. Un camion, ça consomme : il lui faut des stations-services, des raffineries, et encore des camions qui transportent les carburants ; des garages aussi, donc des constructions, ça fait marcher le bâtiment donc les carrières et les transports. Un camion, forcément ça transporte, et pour ça il faut charger et décharger, et là c'est la logistique que j'adore : deux millions de m² de hangars déjà autour d'Orléans, génial pour la construction, sur des millions de m² de parkings, génial pour les carriers et les goudronniers ! Bien sûr, il faut accéder aux plateformes logistiques avec des routes, des échangeurs... et des ponts. Encore du béton, des granulats, des carrières, de l'acier, des ateliers... Prends comme exemple, au hasard, ma zone adorée, Synergie Val de Loire, qui s'est si bien vendue, avec maintenant plein de rues magnifiques et d'entrepôts noirs que je trouve grandioses : fallait refaire la RD 2 pour la desservir, mais maintenant, pour que les camions n'aient pas à repasser à Orléans pour prendre l'A 71, je vais faire le grand pont de Baule et, qui sait, on me fera l'échangeur de La Ferté-Saint-Aubin... et le barreau autoroutier Artenay-Meung : que du bonheur pour le BTP avec ses engins, ses camions, son béton, et ses carrières de granulats ; pour les entreprises routières et les carriers, sans parler des transporteurs qui leur feront circuler tout cela et de ceux qui circuleront sur les routes nouvelles qui ont nécessité tant de carrières, de goudrons, de béton, de carburants et donc de transports routiers consommateurs de kilomètres et de carburants ... Tiens, je les aime tant, ceux qui font ce qu'il faut pour que tous mes camions circulent, que je voudrais leur donner plein de subventions pour créer trois emplois, plein de PPP payés avec tout mon bel argent que je tiens du contribuable et que je leur donnerais de tout coeur...*

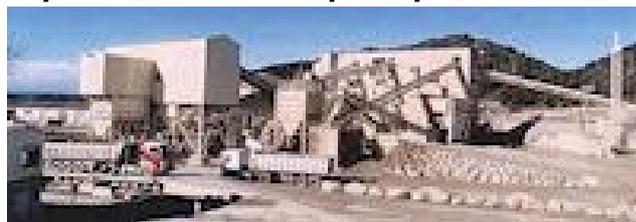
Mais je reviens à mes routes et mes ponts. Regarde : s'il faut des cailloux pour ma déviation de Jargeau-Saint Denis, j'vais pas m'gêner, on fera une carrière à Mardié où j'rai les tirer, et faudra la déviation sur Mardié pour les transporter, c'est simple ! L'idéal, quand on veut que tout cela aille vite, c'est d'avoir l'autoroute que l'on construit pour construire l'autoroute qu'on construit... tu saisis ? Pasque maintenant que je l'ai eue, ma Doligéenne A 19, ya plus de camions pour y passer, alors que pendant le chantier yen avait plein, avec des goudrons, des bétons, des carburants, des granulats qui...

- (Bobo) Stttoppp ! Finalement, TouTenKamion, je me demande si ton système de pensée, ce ne serait pas comme... disons... comme une inutile "usine à gaz"... (gaz d'échappement, bien sûr) ?

- (PP Ed, furieux) *Pas du tout ! Mon système est très simple... Il est aussi simple... qu'une carrière...*

- (Bobo) Ah oui... q'une fin de carrière, alors !

- Allez, PP Doligé, laisse tomber !



Valorisation des patrimoines et défense des habitants de Mardié
Siège social : Mairie de Mardié - 105 rue Maurice Robillard 45430 MARDIÉ
Site internet : <http://le-castor-enerve.fr> Contact : le-castor-enerve@orange.fr